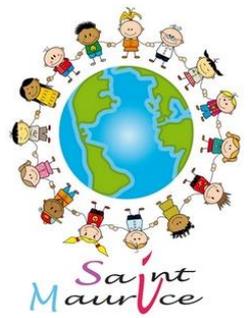


# PROTOCOLE DES CONDITIONS D'ACCUEIL SUITE A L'EPIDEMIE DU COVID-19

Mis à jour le 30 octobre 2020 (4<sup>ème</sup> version)



Ce **protocole prend effet à partir du lundi 2 novembre 2020** et reste susceptible d'évoluer selon les conditions sanitaires. Il vise à préciser **les nouvelles modalités d'accueil** de l'école suite à la communication par le Ministère de l'Education National du **PROTOCOLE SANITAIRE DES ECOLES ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (Année 2020-2021) du 26 octobre 2020**.

Ce nouveau protocole a pour objectif de **préciser les mesures d'accueil à l'école St Maurice** et pose des conditions réalisables en fonction de nos moyens humains, matériels et de la configuration des bâtiments. Tout est mis en œuvre pour que personnels et enseignants soient formés à ces contraintes.

## PRINCIPES GENERAUX

- **Accueil dans leur classe de tous les élèves. La scolarisation est obligatoire.**
- Les mesures pour **garantir l'hygiène des mains** demeurent essentielles et le **port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du CP et tous les adultes.**
- Les mesures pour **éviter le brassage** des groupes redevient la norme.

## ROLE DES PARENTS

Le **rôle des parents** est toujours **primordial**.

Ceux-ci s'engagent à **ne pas mettre** leurs enfants **à l'école en cas de fièvre** (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans la famille, et à prendre avis auprès du médecin traitant.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2 (ou dont un membre du foyer a été testé positivement), ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école et informer le chef d'établissement.

**Les gestes barrières doivent être appliqués** en permanence, partout, et par tout le monde.



# LORS DES ENTREES ET SORTIES

- **Respecter les gestes barrières et les sens de circulation.**

Distance de 1m au minimum entre chaque adulte.

- **Veiller à porter correctement son masque** (le nez et la bouche doivent être couverts).

- **Les enfants de classes élémentaires seront accueillis à l'entrée du bâtiment afin d'éviter les attroupements dans le couloir.**

- **Les adultes peuvent accéder à la classe à titre exceptionnel : à condition de s'être lavé ou désinfecté les mains.**

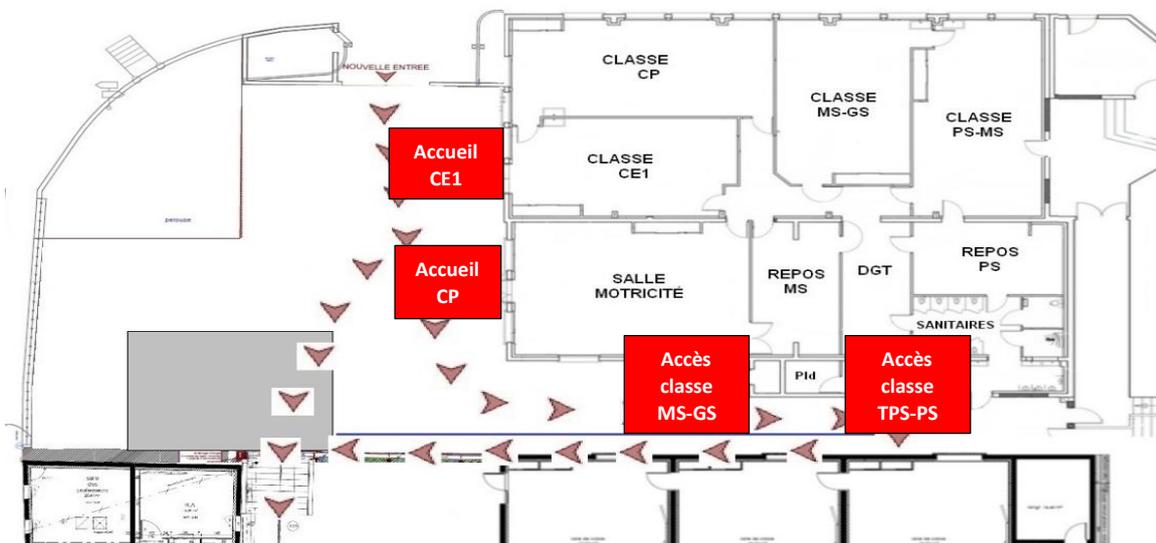
## ENTREES DES PS/MS/GS/CP ET CE1 PAR LE PORTAIL DU HAUT DE 8H30 A 8H45 :

CP -> accueil par Agnès à la porte de la salle de motricité.

CE1 -> accueil par l'enseignante à la porte de la classe.

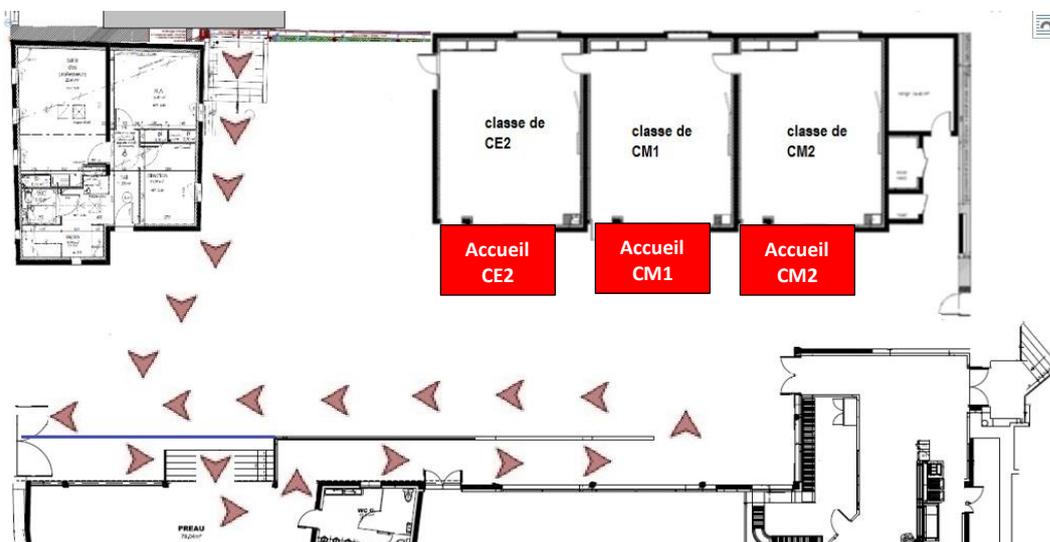
MS et GS -> accès à la classe par le hall d'entrée de la salle de motricité.

PS -> accès à la classe par le hall d'entrée à l'extrémité du bâtiment.



## ENTREES DES CE2/CM1 ET CM2 PAR LE PORTAIL DU BAS DE 8H30 A 8H45 :

Les enfants (et les parents qui le doivent) suivent le chemin ci-dessous :



L'enfant suit le parcours - passage aux toilettes + lavage des mains ou rejoint directement sa classe où il est accueilli par l'enseignant.

### **LES SORTIES DE CLASSES DU SOIR :**

Elles s'effectueront selon le même protocole que le matin **de 16h30 à 16h45**.

### **LES DEPARTS ET ARRIVEES DU MIDI :**

Les parents doivent **attendre devant le portail du haut** (sauf pour les enfants de classes maternelles qui peuvent entrer dans le bâtiment). Les enfants rejoindront leur parent à la demande du personnel d'accueil.

### **LES TRANSPORTS EN CAR :**

Les enfants seront pris en charge à la descente du car par un personnel du collège pour être acheminés dans l'enceinte de l'école. Même chose pour le trajet du retour.

### **LE SERVICE DE GARDERIE :**

Il s'effectuera dans l'enceinte de l'école (arrivée et départ par le portail du bas) aux horaires habituels. Les parents peuvent entrer dans l'école (avec un masque) jusque sous le préau mais sont invités à rester à l'extérieur du bâtiment. Les responsables du service périscolaire se chargeront d'installer l'enfant ou de regrouper ses affaires dans la salle de garderie (ou la salle de motricité pour limiter les brassages).

## **DANS LA CLASSE**

### **LES HORAIRES DE CLASSE :**

8H30 -> ouverture des portails

8H45 -> début de la classe

12H00 -> déjeuner et ouverture du portail du haut

13H15 -> accueil et ouverture du portail du haut

13H30 -> début de la classe

16H30 -> fin de la classe et ouverture des portails

16H45 -> prise en charge par le service périscolaire

### **DISTANCIATION :**

- Dans tous les cas, le **brassage entre élèves de classes différentes est à éviter**.
- **En maternelle**, entre les élèves d'une même classe, **aucune règle de distanciation** ne s'impose dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.)
- **En élémentaire**, la distanciation physique d'**au moins un mètre** s'applique dans les espaces clos à chaque fois que c'est possible, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

### **LAVAGE DES MAINS :**

**Le lavage des mains (ou à défaut l'utilisation d'une solution hydroalcoolique) sera réalisé :**

- **A l'arrivée dans l'école**
- **Avant de rentrer en classe après les récréations**
- **Après être passé aux toilettes**
- **Avant et après chaque repas**
- **A l'arrivée au domicile**
- **L'essuyage des mains sera réalisé à l'aide de papier à usage unique.**

**Le même protocole s'applique à l'ensemble du personnel présent dans l'école.**

Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse (yeux, bouche), le **gel hydroalcoolique** ne sera pas en accès libre aux élèves. Il sera mis à disposition du personnel de l'école pour un usage ciblé.

**Aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école.**

### **LE PORT DU MASQUE**

- **Les adultes porteront un masque à l'intérieur comme à l'extérieur à chaque fois qu'il se trouveront en présence d'une autre personne (enfant, adultes, collègues).**

- Pour les élèves de maternelle (PS/MS/GS), les masques sont à proscrire.

- **Pour les élèves du CP au CM2, le port du masque devient obligatoire dans les espaces clos et en extérieur.**

### **LA VENTILATION DES LOCAUX :**

L'aération des locaux dure au moins 15 minutes. Elle est réalisée le matin avant la classe, à la pause déjeuner, à chaque récréation et le soir à la sortie.

### **LES RECREATIONS**

Elles sont organisées **par groupe de classe** ou en délimitant des **zones sur la cour**.

- **En maternelle**, entre les élèves d'une même classe **aucune règle de distanciation** ne s'impose dans les espaces extérieurs.

- **En élémentaire, la distanciation physique** d'au moins un mètre **ne s'applique pas dans les espaces extérieurs** entre élèves d'une même classe, y compris pour les activités sportives.

### **LE MATERIEL DE CLASSE ET LES BUREAUX DES ELEVES :**

**La mise à disposition d'objets partagés** au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) **est permise**.

Les élèves devront **prévoir un paquet de mouchoirs** ainsi qu'**une gourde**, bouteille ou gobelet pour boire dans la journée.

**Les enfants bénéficieront d'une information adaptée à leur âge sur les gestes barrières et l'actualisation des différentes mesures.**

## **RESTAURATION**

Le temps du repas se déroulera dans les locaux du collège en respectant les règles suivantes :

- **Lavage des mains à l'entrée et à la sortie du self**

- **L'eau sera servie**, à table, **par un adulte**.

- les élèves de l'école seront regroupés par classe (excepté pour le tutorat CP/CM2).

## **NETTOYAGE DES ESPACES**

**Le sol** des salles et des espaces de passage utilisés (sol, tables) seront nettoyés **une fois par jour**.

**Les sanitaires** seront désinfectés **chaque jour**. **Les points de contacts** seront désinfectés **plusieurs fois par jour**.

**Les poubelles** seront vidées **tous les jours**.

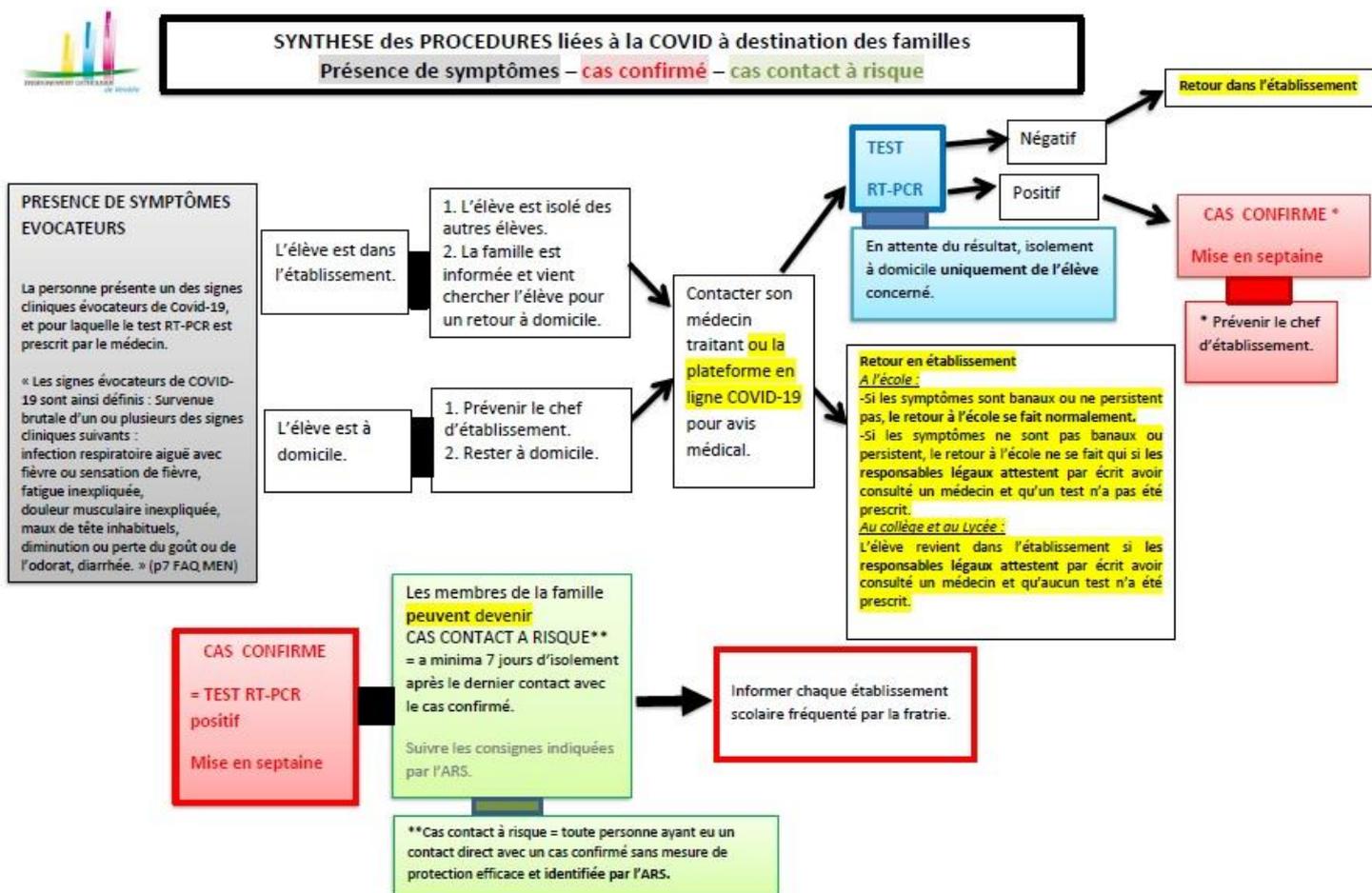
# PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'école conduira à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre), une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.

**Si votre enfant présente une température égale ou supérieure à 38°C, nous l'isolons dans une salle dédiée avec un masque pédiatrique et nous vous contacterons, sans délai, afin que vous le récupériez.**

La procédure à suivre par les parents est alors :

- d'éviter les contacts
- de **consulter le médecin traitant** qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Le retour à l'école ne se fait que si **les responsables légaux attestent par écrit** avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit.



Un appui du médecin de l'Education Nationale (tel : 02 53 88 25 12) pourra être sollicité si les parents sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

**L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'Education Nationale.**

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour le respect de ces mesures présentées ci-dessus.